

**Fiche OPTIONNELLE
AU PROFIL DE POSTE GÉNÉRIQUE
IDE – COORDINATION PMOT**

Date de mise à jour	07/10/2024
Fiche métier du répertoire de la FPH ¹	Coordinateur(trice) de prélèvement ou de transplantation d'organe Code métier 05T20 Infirmier(ère) en soins généraux (IDE) Code métier 05C10
Grade(s) et Statut(s) associés	
Service	PMOT
Direction ou pôle	05- ANESTHÉSIE – RÉANIMATION – BLOC

Descriptif du service

Le service se compose de :

- 4 ETP IDE
- 0.5 ETP médecin coordinateur

Le service travaille en collaboration avec tous les services de l'établissement ainsi que les services supports

Finalité du poste

Les missions de l'ICH, Infirmier de Coordination Hospitalière, ont pour objectif de développer l'activité de transplantation en optimisant qualitativement et quantitativement le prélèvement d'organes et /ou de tissus dans son établissement de santé et dans ceux du réseau de santé auquel il est rattaché.

Ses domaines d'intervention s'étendent du recensement des donneurs potentiels, à l'organisation des activités de prélèvement d'organes et/ou de tissus, à l'accueil et l'accompagnement des proches et à la promotion du don auprès des professionnels de santé et du grand public.

Ce professionnel est impliqué dans la démarche qualité de l'activité (promoteur, acteur et moteur).

L'ICH développe ces missions au sein de son établissement de santé, des établissements rattachés à ce dernier dans le cadre d'une organisation en multi-sites, des établissements de santé du réseau opérationnel de proximité (ROP) et de ceux du réseau régional de santé de référence.

Les missions de l'ICH s'accomplissent dans le respect des textes législatifs et réglementaires en vigueur encadrant l'activité. Elles se déclinent en missions générales et opérationnelles comme défini dans les textes.

Ce professionnel est garant du respect de la législation et de l'application des recommandations rédigées par l'ABM (Agence de Biomédecine), le HCSP (Haut Conseil de la Santé Publique) et l'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé).

Organisation du travail et spécificités du poste

Lieu(x) de travail : Bureau de la coordination, réanimation, bloc opératoire, service mortuaire.

Temps de travail

¹ <https://metiers.anfh.fr/rechercher-un-metier>

- Durée hebdomadaire : 36h
- Durée journalière : 7h12
- Horaires : 7h30- 14h42, 9h-16h12, 11h-18h12

Présence coordonnée des agents de 7h30 à 18h12 du Lundi au Vendredi

Horaires modulables en fonction de l'activité, notamment pour assurer une continuité avec l'astreinte

- Type de repos: Fixe

Droits à RTT : : 6 (journée de solidarité à déduire)

Droits à CA : 25 jours de congés annuels, plus 2 jours de hors saison et un jour de fractionné, si droits ouverts, planifiés par le cadre avec l'ensemble des IDE du service

Spécificités du poste :

Participation aux astreintes PMOT

Travail en collaboration avec la réanimation et le bloc opératoire

Missions transversales (DIM – DAF- Qualité – EOH - Service mortuaire)

Organisation de l'astreinte :

Horaires de l'astreinte PMOT :

- de 18h12 à 7h30 du lundi au vendredi
- du vendredi 18h12 au samedi 8h00
- du samedi 8h au dimanche 8h
- du dimanche 8h au lundi 7h30
- et jours fériés.

Un téléphone d'astreinte est dédié à ce poste.

L'IDE d'astreinte se charge de récupérer ce téléphone ou d'être joignable sur ce N° de téléphone.

Relations de travail

Lien hiérarchique

Direction de rattachement : Direction des soins

Responsable hiérarchique (N+2) : Cadre Supérieur de Santé du pôle Anesthésie-Réanimation-Bloc opératoire

Responsable hiérarchique (N+1) : Cadre de Santé du secteur de réanimation

Liens fonctionnels

Médecin référent de la coordination hospitalière de prélèvement

En interne :

- L'ensemble des services de l'établissement et plus particulièrement la Réanimation et le Bloc opératoire
- Le service mortuaire
- Le service qualité
- DIM (Département Information Médicale)– DAL (Direction des Achats et de la logistique) – DAF (Direction des Affaires Financières)

En externe :

- Les correspondants du service de régulation et d'appui de l'Agence de la biomédecine en cours de prélèvement
- Les correspondants médicaux et paramédicaux des établissements du réseau régional de prélèvement pour les actions de formation et information

Les professionnels de santé et les acteurs institutionnels en lien avec l'activité de prélèvement d'organes et/ou de tissus sur les établissements du réseau régional et du ROP

- Les banques de tissus
- Les autorités judiciaires et les forces de l'ordre
- Les représentants du culte
- Les sociétés de transport et les sociétés funéraires
- Les instituts de formation paramédicale
- Les associations et le grand public
- Les établissements d'enseignement secondaire et supérieur
- Les médecins de ville et les établissements de santé
- L'aéroport

Activités du poste

Organiser, recenser et prendre en charge des donneurs potentiels (PMO- tissus – cornées...) sur la base des objectifs définis par l'Agence de Biomédecine conformément aux règles de bonnes pratiques en collaboration avec le médecin coordonnateur local et l'équipe de coordination.

Accueillir et accompagner les proches des donneurs potentiels

Contrôler la conformité des processus et des documents

Développer l'activité de prélèvements d'organes et de tissus

Produire et exploiter des statistiques relevant de son domaine d'activité

Concevoir et animer des actions de formation des personnels et d'information du public et/ou d'événements de promotion du don d'organes et de tissus

Soutenir, accompagner et former des équipes de soins du réseau opérationnel de proximité (CH Narbonne et Clinique Saint-pierre)

Assurer une veille documentaire et réglementaire

ACTIVITES SPECIFIQUES :

- Mission transversale en collaboration étroite avec le médecin coordonnateur
- Travail en partenariat avec les équipes pluridisciplinaires et en réseau avec d'autres structures
- Gestion administrative et opérationnelle des prélèvements d'organes et / ou de tissus - Participation aux formations initiées par l'Agence de la Biomédecine (ABM)
- Assurer et accompagner la formation des nouveaux agents intégrant l'équipe d'astreinte de la coordination locale
- Adhérer au protocole de coopération : « prélèvement de cornées dans le cadre de prélèvements de tissus et/ou de prélèvements multi organes sur personnes décédées. »
- Identifier et recenser les donneurs potentiels d'organes et de tissus. Faire le suivi des patients cérébro-lésés en état de coma grave à travers l'enquête Cristal Action
- Planifier les interventions des équipes chirurgicales de prélèvement en liaison avec l'organisation locale du bloc opératoire. Organiser les transports des greffons. Assister le médecin préleveur lors des prélèvements de tissus.
- Effectuer dans un contexte d'OML les démarches auprès des magistrats du Parquet
- Mettre en place une démarche de gestion des risques, biovigilance, traiter et suivre les événements indésirables
- Développer une démarche qualité et d'évaluation des pratiques professionnelles en lien avec les responsables en charge de la qualité et de la gestion des risques de l'établissement (cartographie des risques)
- Transmettre les éléments nécessaires à la direction financière
- Participer à l'activité du ROP

Compétences associées

Savoir-faire opérationnels cf. profil de poste générique IDE

Et

- Analyser et synthétiser et transmettre des informations permettant la prise en charge d'un donneur potentiel
- Evaluer et améliorer ses pratiques professionnelles. Analyser et adapter sa pratique professionnelle en regard de l'évolution des recommandations et des alertes sanitaires
- Créativité, esprit d'initiative. Rigueur
- Capacités pédagogiques
- Gestion de stocks
- Organiser et coordonner les activités de soins liées au processus opératoire
- Réajuster l'organisation de son travail en fonction des évènements indésirables ou imprévus.
- Rédiger ou mettre en forme des notes, documents et/ou rapport relatif à son domaine de compétences
- S'exprimer en public
- Travailler avec les différentes équipes médicales et paramédicales et dans le Réseau.
- Utiliser les outils bureautiques (excel et word) et les logiciels métier du portail professionnel de l'ABM

Savoir-faire comportementaux cf. profil de poste générique IDE

Et

- Accueillir et accompagner les proches d'un donneur potentiel dans un contexte de crise et/ou dans leur processus de deuil
- Conduire un entretien d'information et de recueil de données avec un groupe de personnes dans un contexte de charge émotionnelle
- Capacité d'adaptation
- Faire preuve de tact et de discrétion. Etre autonome en sachant rendre compte
- Maîtrise de soi, gestion du stress et des émotions
- Travail en équipe pluridisciplinaire
- Disponibilité
- Engagement

Connaissances associées

Connaissances toutes celles prévues au profil de poste générique IDE et notamment :

Connaissances	Niveau de connaissance
Bureautique / technologies information et communication	Approfondies
Communication et relation d'aide	Approfondies
Droit de la santé (relatif au domaine d'activité) - Bioéthique	Approfondies
Éthique et déontologie professionnelles	Approfondies
Gestion des risques et vigilances	Générales
Médicales générales et/ou scientifiques	Générales
Pédagogie	Générales
Pratiques sociales et rituels funéraires	Générales
Psychologie générale	Générales
Soins infirmiers en anesthésie et réanimation – hygiène hospitalière OU Technique et organisation des soins en bloc opératoire	Souhaitable

Conditions pour postuler

« Le niveau requis est celui d'infirmier(ère) diplômé(e) d'Etat ou spécialisé (e) ou cadre de santé. Une expérience d'au minimum trois ans de pratique dans des services hospitaliers de réanimation, de soins intensifs, d'urgences, de bloc opératoire ou de greffe est recommandée »²

Points de vigilance au travail/Risques professionnels associés

Risques	Précisions et prévention
Risques psycho-sociaux liés à la confrontation régulière avec la mort et les proches endeuillés	Possibilité de solliciter la psychologue du travail et celle rattachée au pôle ARB
Risques liés au travail de nuit, travail en horaires alternants ou horaires décalés	Possibilité de positionner un RTT après une nuit d'astreinte travaillée
Risques de troubles musculo-squelettiques (station debout prolongée lors des PEC au bloc opératoire, travail statique au bureau)	Formation prévention des TMS à réaliser au cours de la première année de fonction

Validée le 07/10/2024
par la Directrice Coordinatrice Générale des
Soins



² Arrêté du 29 octobre 2015 portant homologation des règles de bonnes pratiques relatives au prélèvement d'organes à finalité thérapeutique sur personne décédée : chapitre I-2.1.2

